



ÉCOLE
SAINT-LOUIS

INFO- PARENTS

Chers parents,

Pour les habitués de l'Info-parents, c'est un plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire. Pour les nouveaux parents, vous trouverez dans l'Info-parents, notre infolettre mensuelle, les informations pertinentes de l'école Saint-Louis.

Sincères salutations,

Sylvie Roy directrice Amandalie Lacorse, directrice adjointe

Site web de l'école: <https://saintlouis.ecoleouest.com/>

Équipe administrative et fonction

Mme Lamiaa Lachgar, agente de bureau de 7h 30 à 14h

- absence de votre enfant, document concernant la fréquentation scolaire, inscription école et SDG, paiement des effets scolaires et du SDG, etc.

Mme Mei Sze, secrétaire de 7h 30 à 15h 15

Mme Syrille Boutin-Bigras Technicienne en SDG

Mme Amandalie Lacorse, directrice adjointe, responsable des élèves de 3e, 4e, 5e et 6e année. Des classes d'Accueil 910-920-930.

Mme Sylvie Roy, directrice, responsables des élèves de maternelle (4 et 5 ans), maternelle accueil, 1re, 2e année et des classes SSPA (Soutien à la structure de la pensée autistique)

IMPORTANT

DATES IMPORTANTES :

4 septembre : AG et rencontre de parents (toutes les classes sauf maternelles 4 et 5 ans et la classe de MME Alvine)

12 septembre : fête de la rentrée pour les élèves

19 septembre : journée pédagogique N'oubliez pas d'inscrire votre enfant au SDG ! Il doit être inscrit à la Journée pédagogique pour être à l'école. Le lien pour l'inscription sera envoyé par courriel dans les prochains jours.

RENCONTRE DE PARENTS

C'est le jeudi 4 septembre qu'aura lieu la première rencontre parents-enseignants et l'Assemblée générale des parents. Vous trouverez les documents pour cette rencontre sur le site internet de l'école. <https://saintlouis.ecoleouest.com/>

Voici l'horaire prévu :

18h Assemblée générale (présentation des membres du personnel)

19h Rencontre des enseignantes dans les classes (toutes les classes sauf maternelles 4 et 5 ans et la classe de MME Alvine)

UTILISATION DE L'OUTIL MOZAIK POUR DÉCLARER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

L'outil Mozaik vous permet de consulter le bulletin de votre enfant et de recevoir certaines communications de l'école. Cet outil comporte également un autre module très utile pour vous : celui de la déclaration des absences.

Voici la procédure pour vous y inscrire : [Mozaik-parents procédure](#)

SERVICE DE GARDE ET DES DINEURS

Le service de traiteur commencera le 8 septembre. Vous pouvez commander les repas sur le site du traiteur : www.traiteurmerenda.com

Si votre enfant est inscrit au service de garde et que vous voulez venir le récupérer en fin de journée, vous devez appeler avant 11h. Sinon, vous devrez attendre l'ouverture du service de garde à 15h10 et récupérer votre enfant par l'entrée du SDG.

Pour toutes autres questions, vous pouvez communiquer avec la technicienne en service de garde, Mme Syrille Boutin-Bigras. Pour la joindre : 514 855-4205 poste 2 ou à l'adresse suivante servicedegarde.saint-louis@csmb.qc.ca.



Code de vie

Pourquoi un code de vie commun est important à l'école?

1. Favoriser un climat sécuritaire et respectueux
2. Le code de vie établit des règles claires pour que chaque élève sache ce qui est attendu de lui. Cela permet d'assurer la sécurité, le respect et la bienveillance dans l'école, autant en classe que dans la cour de récréation.
3. Assurer l'équité entre tous les élèves
4. Les mêmes règles s'appliquent à tous, sans exception. Cela évite les injustices et aide les enfants à comprendre l'importance de l'équité et de la responsabilité.
5. Encourager la responsabilisation
6. En respectant le code de vie, les élèves apprennent à prendre en main leurs comportements et à comprendre les conséquences de leurs choix. Cela les prépare aussi à vivre en société.
7. Renforcer la collaboration école-famille
8. Le code de vie n'est pas seulement un outil scolaire : il est un lien entre la maison et l'école. En l'appuyant, les parents envoient un message cohérent à leur enfant et renforcent la continuité éducative.
9. Soutenir les apprentissages

Un climat ordonné, sécurisant et respectueux permet aux enseignants de consacrer plus de temps à l'enseignement et aux élèves de mieux se concentrer sur leurs apprentissages.

SVP, Signer le document remis par l'enseignant de votre afin après avoir pris connaissance du Code de vie. [Code de vie](#)

LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT... C'EST IMPORTANT !

Si votre enfant a besoin d'un EPIPEN, nous vous recommandons de nous l'apporter, dès la première journée au secrétariat, dans un sac (ex. : grand Ziploc) identifié à son nom, avec ajouts d'informations importantes concernant son allergie.

Nos fontaines sont munies de becs de remplissage pour les bouteilles d'eau. Nous recommandons l'usage d'une bouteille d'eau identifiée.



Objets perdus ou trouvés?

A chaque année, plus vêtements ou objets personnels sont déposés dans le coin des objets perdus. Ils sont à la recherche de leur propriétaire, mais sans succès. Pour tenter de diminuer le nombre d'objets perdus (ou trouvés!), nous vous demandons d'identifier les vestes, les chapeaux, les boîtes à lunch, les bouteilles d'eau, etc.



Retrouver ces objets contribue aussi à prendre soin de l'environnement!



INFORMATIONS DIVERSES

➤ En tout temps, vous pouvez consulter le site internet de l'école :

<https://saintlouis.ecoleouest.com> afin d'obtenir différents documents : le calendrier scolaire, les listes de fournitures scolaires, etc.

Dons

Afin d'agrémenter les coins de jeux des maternelles des classes TSA, nous sommes à la recherche de quelques jeux. Si vous avez besoin de vous débarrasser d'anciens jouets, cela pourrait être très utile. Simplement envoyer une photo à sylvie.roy4@cssmb.gouv.qc.ca.

Voici une petite liste de ce que nous recherchons:

- petite cuisine en plastique
- casse-tête complet entre 30 et 50 morceaux
 - Des Cherche et Trouve
 - des petites voitures
- un tapis piste de course
 - des costumes
 - des blocs
 - des dinosaures
 - des poupées



Merci!

STATIONNEMENT, DÉBARCADÈRE ET COUR D'ÉCOLE



Le stationnement est réservé pour le personnel de l'école seulement.

Nous vous suggérons d'utiliser les rues avoisinantes, tout en respectant les règlements municipaux.

Le débarcadère à l'arrière de l'école est strictement réservé pour les autobus. Vous ne pouvez pas vous stationner ni marcher dans le débarcadère.

Seulement le personnel de l'école peut circuler dans la cour d'école de 7h30 à 15h10.

Vous devez attendre votre enfant à l'extérieur de la cour d'école. Si vous avez plusieurs enfants, comme la cour d'école est grande, nous vous suggérons fortement de leur donner un point de rencontre afin de faciliter la circulation.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin d'assurer la sécurité des enfants. Merci de votre attention et bonne rentrée!

Bonne rentrée

L'équipe de direction